

## Faits divers

05/07/2023 23:37 | Actualisé le 05/07/2023 23:52

# Lorraine : un homme entre la vie et la mort après les émeutes, sa famille porte plainte contre les forces de l'ordre

Aimène Bahouh, 25 ans, se déplaçait en voiture, vitre ouverte, lorsqu'il « a reçu un projectile du Raid, un "bean bag" sur la tempe », selon sa famille. Il a depuis été placé dans un coma artificiel après une opération de six heures.

Par Le HuffPost avec AFP



LUDOVIC MARIN / AFP

Lorraine : un homme entre la vie et la mort après les émeutes, sa famille porte plainte (Photo des forces de l'ordre à Paris lors des émeutes du 2 juillet 2023)

EMEUTES - Une famille de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle) a porté plainte pour « *violences volontaires* » [contre les forces de l'ordre](#) après qu'un jeune homme de 25 ans, cible vendredi 30 juin [d'un](#)

projectile tiré selon elle par le Raid, a été hospitalisé en urgence absolue, a appris l'AFP mercredi 5 juillet.

Aimène Bahouh, 25 ans, se déplaçait en voiture, vitre ouverte, « *pour aller se ravitailler à la pompe à essence au Luxembourg* » après sa journée de travail, lorsqu'il « *a reçu un projectile du Raid, un "bean bag" sur la tempe* » dans la nuit de jeudi à vendredi, a déclaré à l'AFP un membre de sa famille.

Celle-ci « *rejette tout amalgame entre Aimène et les émeutiers* ». « *C'est quelqu'un qui travaille, il fait 40 heures par semaine en tant qu'agent de sécurité au Luxembourg, ce n'est pas du tout un délinquant* », a affirmé la même source.

## **Opéré pendant six heures**

La même nuit, le jeune homme a été opéré « *pendant près de six heures* » à l'hôpital d'Arlon, ville belge voisine, les émeutes et les mauvaises conditions météorologiques cette nuit-là n'ayant pas permis son transfert par hélicoptère au CHRU de Nancy. Il a depuis été placé dans un coma artificiel. « *J'espère qu'il restera parmi nous, mais nous avons peur qu'il garde des séquelles* », a confié un proche.

Sa famille a porté plainte pour « *violence volontaire par personne dépositaire de l'autorité publique* ». Son avocat, Me Yassine Bouzrou, veut ajouter une plainte pour « *tentative d'homicide volontaire* » et demander l'ouverture d'une information judiciaire.

Après une précédente nuit émaillée par des destructions, « *le Raid était présent en protection des personnes et des biens et avait été pris à parti, destinataire de jets de pierres* », a déclaré à l'AFP la procureure de Val-de-Briey Catherine Galen. « *Dans ces circonstances, le Raid a fait usage d'armes intermédiaires, des LBD et des lanceurs de "bean-bags"* ».

## **Que « justice soit faite »**

« *Est-ce une balle perdue ou un tir parce qu'on soupçonne des auteurs de violences urbaines, cela reste à déterminer* », a-t-elle ajouté. « *On*

*est sur une scène de nuit, avec de nombreux tirs, des jets de lacrymo, des mortiers, ça reste confus. À la fin de son intervention, le Raid ne savait pas qu'il y avait une victime grave ».* Une enquête a été confiée vendredi à l'antenne de l'IGPN de Metz.

D'autres personnes ont également été blessées plus légèrement par des tirs selon des témoignages obtenus par l'AFP, confirmés par le parquet. Selon la procureure, Aimène Bahouh n'était pas connu de la justice.

La famille a tenu à saluer « *l'écoute* » dont elle a bénéficié auprès du personnel judiciaire et auprès des policiers du commissariat local. Elle a réclamé que « *justice soit faite* » et a appelé à « *l'apaisement* ».

## **Une utilisation « pas appropriée » des « beanbags » ?**

Selon une étude de l'Université du Texas publiée en septembre 2020 par le New England Journal of Medicine, les « *beanbags* », en français « *sacs de pois* », sont des munitions « *censées être moins létales et qui ne devraient pas causer de blessures pénétrantes lorsqu'elles sont utilisées à des distances appropriées* ».

Mais elles « *peuvent causer des dommages graves et ne sont pas appropriées pour une utilisation dans le contrôle des foules* », soutiennent les universitaires.

« *Il existe un risque de mort inhérent à l'usage de ces armes* », explique à l'AFP l'universitaire Paul Rocher, auteur de « *Gazer, mutiler, soumettre. Politique de l'arme non létale* ». « *Le caractère soi-disant non létal de l'arme incite à une utilisation moins prudente et plus abondante, rendant ces munitions plus dangereuses que par exemple les balles en caoutchouc* ».

« *Justice pour Aimène* », a réclamé dans un communiqué Martine Étienne, la députée (LFI) de la circonscription, dénonçant un tir « *sans sommation* », sur une personne ne présentant aucun « *danger apparent* ».

**À voir également sur *Le HuffPost* :**